

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-sulpice-81.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 janvier 2026

Délibération n° DL-260126-008B

**Objet : Budget Annexe de lotissement Montauty
Budget Primitif 2026**

Date de la convocation :
20 janvier 2026

Conseillers en exercice : 29
Présents : 23
Procurations : 4

Votants : 27
Pour : 27
Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Laurent SAADI, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoint – Mmes Bernadette MARC et Andrée GINOUX, M. Alain OURLIAC, Mme Marie-Claude DRABEK, MM. Jean-Pierre CABARET et Christian RIGAL, Mme Laurence SÉNÉGAS, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mme Muriel PHILIPPE, M. Cédric PALLUEL, Mme Nadia OULD AMER et MM. Julien LASSALLE, Stéphane FILLION et Maxime LACOSTE.

Excusés : M. Christian JOUVE (procuration à M. Cédric PALLUEL), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Jean-Pierre CABARET), Mme Emmanuelle CARBONNE (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), Mme Isabelle MANTEAU (procuration à M. Julien LASSALLE), Mme Valérie BEAUD.

Absent : M. Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Andrée GINOUX.

A la demande de M. le Maire, M. Jérémie COMBES, Directeur du service Finances, Achats et Conseil Stratégique informe l'Assemblée que les conditions de préparation du Budget Primitif du Budget Annexe du « Lotissement Montauty » sont présentes et font suite à la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires s'étant déroulé lors du Conseil municipal du 16 décembre 2026.

Le Budget Primitif pour l'exercice 2026 du Budget Annexe « Lotissement Montauty » est proposé comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**Recettes**

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026
002	Excédent de fonctionnement reporté	66 802,46 €	- €
70	Ventes de produits fabriqués	- €	- €
75	Produits d' gestion courante	500,00 €	1 640,00 €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
78	Reprise sur provisions		100,00 €
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026
001	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €
011	Charges à caractère général	65 162,46 €	- €
66	Charges financières	1 990,00 €	1 590,00 €
68	Dotation aux provisions	150,00 €	150,00 €
TOTAL charges réelles de fonctionnement		67 302,46 €	1 740,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
023	Virement à la section d'investissement		- €
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Recettes**

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	
10	Dotations, Fonds, réserves	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	53 930,10 €	- €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	17 500,00 €	18 000,00 €	2,86%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%

Dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026
001	Déficit d'investissement reporté	53 430,10 €	- €	-100,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	18 000,00 €	18 000,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%

Le Budget Primitif Annexe de lotissement « Montauty » de l'exercice 2026 a été établi et sera voté par chapitre et par nature en section de Fonctionnement et en section d'Investissement.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

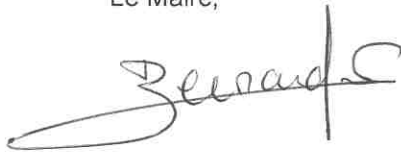
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction comptable budgétaire M 57 ;
- Vu la délibération n° DL-251216-140 du 16 décembre 2025 relative au Débat d'Orientations Budgétaires 2026 de la Commune ;
- Vu les documents budgétaires qui lui ont été remis ;
- Vu l'avis de la Commission Municipale « Administration Générale / Prévention Sécurité » du 14 janvier 2026 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif du lotissement « Montauty » pour l'exercice 2026 ;

DÉCIDE,

- D'approuver le Budget primitif 2026 du Budget Annexe de lotissement « Montauty », arrêté comme présenté ci-dessus.
- De préciser que le Budget primitif 2026 du Budget Annexe de lotissement « Montauty », a été établi et voté par chapitre et par nature.
- De charger M. le Maire et M. le Comptable public, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN



La Secrétaire de séance,



Andrée GINOUX



Délai et recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF



Raphaël Bernardin
Raphaël BERNARDIN



NOTE DE PRÉSENTATION BREVE ET SYNTHÉTIQUE BUDGET PRIMITIF 2026

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

La Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe dispose en 2025 de 6 budgets :

- Le budget principal de la Commune,
- Le budget annexe de service public de gestion de l'assainissement,
- Le budget annexe de service public de Transport Urbain,
- Le budget annexe « Lotissement Montauty »,
- Le budget annexe du Service Public Industriel et Commercial « Energies Renouvelables ».
- Le budget annexe de Service Public de Gestion des eaux pluviales urbaines

L'année 2026 étant une année de renouvellement de l'Assemblée délibérante de la Commune, le choix a été fait de voter un budget primitif dès le mois de janvier afin de permettre une continuité dans le fonctionnement des services de la collectivité et la poursuite des projets d'équipements déjà lancés ou prêts à être réalisés.

Ainsi, le budget présenté n'intègre pas les résultats de l'exercice 2025 ni les éléments fiabilisés et notifiés relatifs aux mesures de la loi de finances 2026, non votée à ce jour, au montant de Dotation Globale de Fonctionnement alloué, aux recettes issues de la fiscalité.

Ces éléments seront repris lors du vote d'un budget supplémentaire qui aura lieu après les élections municipales et avant le 30 juin 2026. Ce budget offrira également la possibilité d'intégrer les orientations de la nouvelle équipe municipale qui sera élue.

Les budgets 2026 ont été construits conformément aux conclusions du Débat d'Orientations Budgétaires avec la volonté de :

- Répondre aux attentes et besoins des administrés,
- Respecter les équilibres financiers imposés par la réglementation,
- Prendre en compte les ressources disponibles et les décisions prises au niveau national,
- Garantir la soutenabilité de ses finances à travers une gestion rigoureuse et prudente.

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Le budget principal de la Commune s'équilibre à 11 378 550,00 € en section de fonctionnement et à 5 119 878,45 € en section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement représente les dépenses du « quotidien » de la collectivité. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

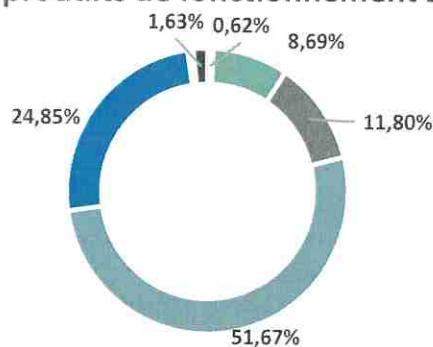
RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2026 sont estimées à 11 378 550,00 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2026	variation 2025/20256
002	Résultat d'exploitation reporté	- €	-100,00%
013	Atténuation de charges	70 000,00 €	0,00%
70	Ventes de produits fabriques	987 900,00 €	-0,92%
73	Impôts et taxes	1 341 183,00 €	-4,96%
731	Impositions directes	5 874 758,00 €	0,67%
74	Dotations,Subventions, participations	2 834 599,00 €	-20,33%
75	Autres produits de gestion courante	65 060,00 €	-34,97%
76	Produits financiers	50,00 €	0,00%
77	Produits Exceptionnels	15 000,00 €	-55,36%
78	Reprise sur provisions	5 000,00 €	0,00%
TOTAL recettes réelles de fonctionnement		11 193 550,00 €	-7,28%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 000,00 €	0,00%
TOTAL GENERAL		11 378 550,00 €	-7,17%

Répartition des produits de fonctionnement 2026



- 002 Résultat d'exploitation reporté
- 013 Atténuation de charges
- 70 Ventes de produits fabriques
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, Subventions, participations
- 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections

a) La fiscalité et les autres taxes

La notification des produits prévisionnels des taxes directes locales n'étant pas connu au moment du vote du budget primitif 2026, les valeurs retenues dans le cadre du budget présentées sont celles constatées dans le cadre du budget 2025 représentant une recettes de 5 259 758 €

Les droits de mutation sont envisagés à 300 000 € intégrant une stabilisation de produits par rapport à 2025 dans un contexte du marché de l'immobilier toujours incertain.

Le produit de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'électricité est estimé au même montant qu'en 2025 soit 250 000 €.

Les contributions directes restent les recettes principales du budget de fonctionnement (51,67 %).

L'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Tarn-Agout est en diminution de 69 925,00 € par rapport à 2025 à 1 201 183,00 €, prenant en compte le transfert de la gestion du bassin extérieur de la piscine municipale.

b) Les concours de l'Etat et les autres participations

La Dotation Globale de Fonctionnement est estimée en diminution de 26,6 % pour 2026 prenant en compte l'effort demandé aux collectivités dans les mesures de la loi de finances et l'évolution du mode de calcul pour la commune du fait du passage de la composante de Dotation de Solidarité Rurale à la Dotation de Solidarité Urbaine en raison du franchissement du seuil de 10 000 habitants par la commune (population DGF). La recette attendue est de 1245 000 € soit une perte estimée de 451 788 € par rapport à 2025.

Le fonds de concours en fonctionnement versé par la Communauté de Communes est stable à 398 550 €.

Le Fond de compensation pour la TVA notifié sur les dépenses d'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux s'élève à 8 925,00 €.

Les participations CAF concernant les accueils de loisirs sont estimées en stabilité par rapport au produit de 2025.

La réforme de la taxe d'habitation entraîne une exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les locaux industriels qui représente une perte de recette fiscale entièrement compensée par l'Etat. Pour 2026, le projet de loi de finances prévoit un passage d'un taux de compensation de 50% à 25 % portant le montant estimé de cette allocation compensatrice est de 481 961,00 € (- 25%).

c) Les autres recettes

Les produits des services sont estimés au même niveau par rapport à 2025.

Les autres produits de gestion courante intègrent notamment les remboursements des sinistres assurances.

Les atténuations de charges sont estimées au même niveau que le produit réalisé en 2025.

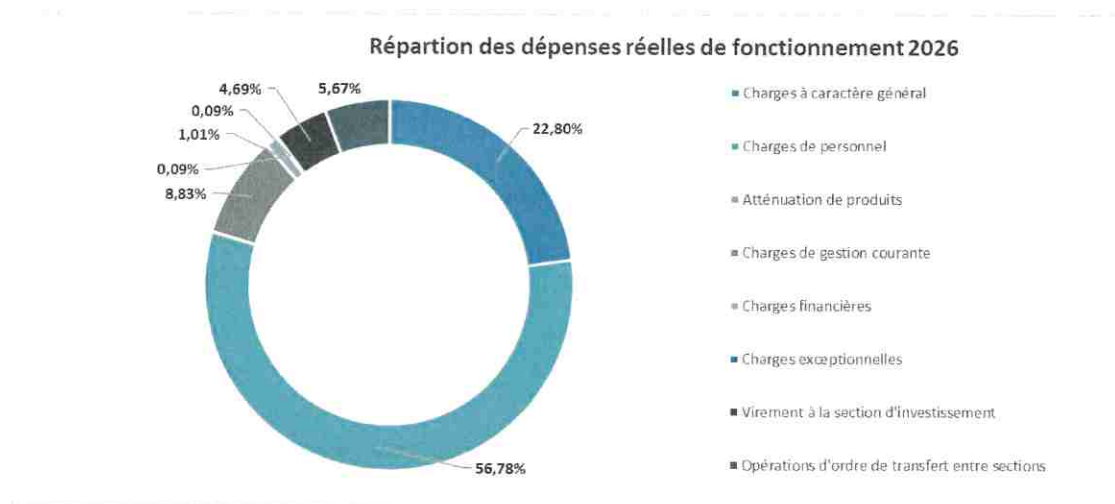
Les produits exceptionnels sont projetés prudemment à 15 000,00 €.

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement 2026 sont estimées à 11 378 550,00 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Libellé	BP 2026	variation 2025/2026
011	Charges à caractère général	2 594 425,00 €	-2,10%
012	Charges de personnel	6 460 840,00 €	-3,57%
014	Atténuation de produits	5 000,00 €	-62,96%
65	Charges de gestion courante	1 004 497,00 €	-26,62%
66	Charges financières	115 000,00 €	-14,81%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	-33,33%
68	Dotations aux provisions	10 000,00 €	-60,00%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		10 199 762,00 €	-6,49%
022	Dépenses imprévues	- €	
023	Virement à la section d'investissement	533 688,00 €	-33,08%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	645 100,00 €	-23,28%
TOTAL GENERAL		11 378 550,00 €	-9,30%



a) Les charges à caractère général

Directement liées à l'activité des services, elles sont estimées, au stade du budget primitif, en baisse de près de 2,43 % par rapport au Budget primitif 2025, intégrant la mise en œuvre d'un plan d'optimisation visant à ajuster l'évolution des dépenses de la commune au regard de l'évolution des recettes perçues.

Dans cette optique de consolidation des dépenses de ce chapitre, les principaux postes sont représentés par la consommation de fluides (550 000 €) et la restauration scolaire (660 000 €).

Un accent est maintenu sur les dépenses d'entretien du patrimoine de la commune (510 000 €) avec une stabilité des enveloppes dédiées à ce secteur d'intervention.

Les dépenses scolaires, d'animations périscolaires ainsi que la formation des agents et la modernisation numérique de la collectivité sont maintenues au même niveau.

b) Les charges de personnel

Ce poste représente 63,40 % des dépenses réelles du budget de fonctionnement, 56,83 % des dépenses de fonctionnement.

Une gestion au plus près des effectifs, intégrée dans le plan d'optimisation des dépenses, notamment lors de départs d'agents, participe à la maîtrise de ce poste de dépenses.

Ces dépenses intègrent également diverses mesures (Glissement Vieillesse Technicité (GVT), augmentation des cotisations retraites...) qui s'imposent aux collectivités.

c) Les subventions et participations.

L'enveloppe dédiée aux versements des subventions aux associations est envisagée à la même hauteur que celle de 2025

Le partenariat avec la MJC contractualisé avec la MJC reprend le même accompagnement que celui de 2025.

La subvention versée au CCAS est stabilisée à 210 000,00 €.

La subvention d'équilibre nécessaire au fonctionnement du budget annexe de Transport Urbain est estimée à hauteur de 215 000 €.

Les autres participations versées au SDET, à la FEDERTEEP, à l'OGEC sont elles aussi considérées comme stables.

Le budget annexe de gestion des eaux pluviales urbaines nécessite le versement d'une participation de 35 000 € en 2025 pour assurer la réalisation des travaux d'entretien de ces réseaux.

d) Les atténuations de produits.

Les atténuations de produits sont envisagées à une hauteur de 5 000 €.

e) Les autres dépenses de fonctionnement.

Les indemnités des élus sont évaluées à la même hauteur que celle de 2025.

Le remboursement des intérêts des emprunts représente une enveloppe de 115 000 €.

Les charges exceptionnelles sont évaluées à 10 000 €.

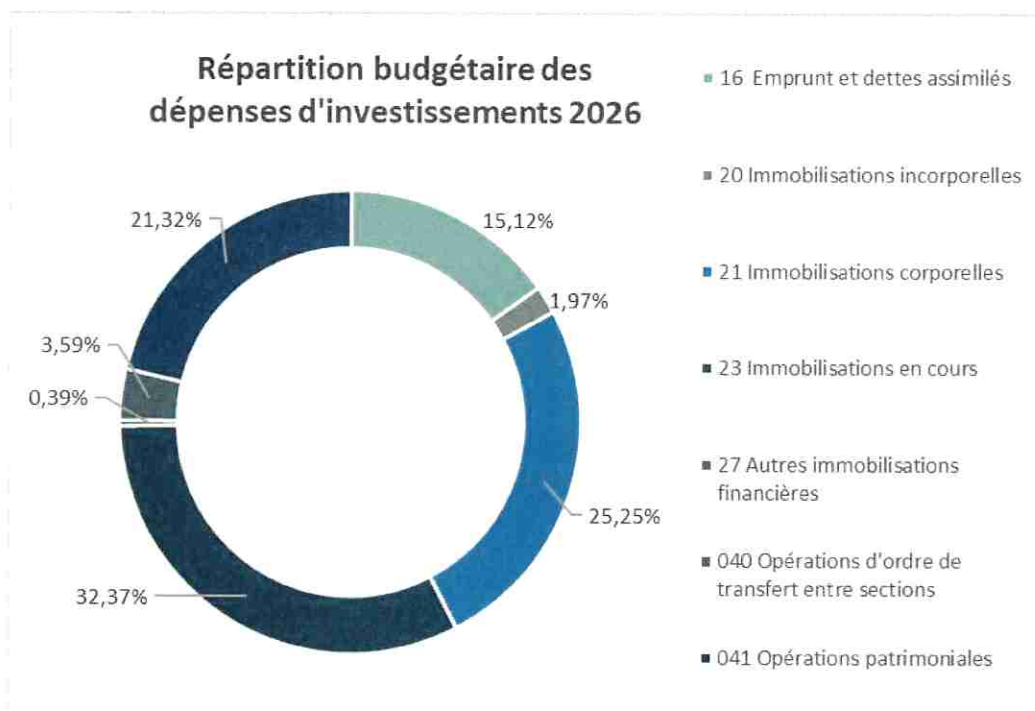
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Il s'agit de toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses de la section d'investissement sont estimées à 5 159 878,45 €.

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026
001	Déficit investissement reporté	109 908,28 €		- €
13	Subvention Investissement			
16	Emprunt et dettes assimilés	765 000,00 €		780 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	158 984,00 €	41 775,12 €	101 775,12 €
204	Subvention d'équipements versées	9 570,00 €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	1 827 205,40 €	470 758,36 €	1 302 868,06 €
23	Immobilisations en cours	2 126 381,46 €	200 865,09 €	1 670 235,27 €
26	Participations et créances rattachées	25 500,00 €		- €
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 €		20 000,00 €
020	Dépenses Imprévues	- €		- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	185 000,00 €		185 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €		1 100 000,00 €
TOTAL GENERAL		6 227 549,14 €	713 398,57 €	5 159 878,45 €



Au stade du budget primitif 2026, les dépenses d'équipements sont prévues à hauteur de 2 345 000 € (hors remboursement du capital de la dette et hors restes à réaliser de 2025).

Le montant des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement s'élève à 713 398,57 €.

Les dépenses d'investissement de 2026 s'inscrivent dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement s'articulant autour des axes de politiques publiques suivant :

- Axe 1 : Transition écologique et énergétique.
- Axe 2 : Dynamique et réussite éducative : enfance/jeunesse.
- Axe 3 : Rayonnement et attractivité du territoire à travers son dynamisme patrimonial, culturel, sportif et associatif.
- Axe 4 : Mobilité, voirie et aménagements durables.
- Axe 5 : Prévention au service de la confiance et de la sécurité.
- Axe 6 : Gestion humaine et budgétaire responsable.

Les dépenses d'équipement 2026 concerneront notamment :

- La première phase de construction du bâtiment Amassada ;

- La construction de vestiaires sportifs, complexe sportif de la Messale, dans le cadre du projet global de l'Amassada.
- Différents travaux de voiries sur des sites identifiés sur la commune.
- Une deuxième phase de travaux visant à rénover énergétiquement l'école Louisa Paulin avec notamment le remplacement du système de chauffage, du système VMC, des faux plafonds et le passage en LED de l'éclairage
- La poursuite du passage en LED de l'éclairage des équipements sportifs avec pour 2026, les deux terrains de rugby du complexe de Moletrincade.
- La réalisation d'une aire de jeu parc Georges Spénale ;
- La réalisation de travaux de végétalisation du au niveau du cimetière et des ronds-points.
- La réalisation d'une mission pour la préparation de la concession d'aménagement de renouvellement urbain des quartiers centraux. .
- La réalisation d'une étude stratégique et prospective de la restauration collective communale.
- La réalisation de travaux de réfection et réparation d'aires de jeux existantes.
- La poursuite de travaux de mise aux normes électriques de nos ERP.
- L'installation de système de contrôle d'accès sur différents bâtiments communaux.
- La réalisation du passage en LED du Centre Technique Municipal.
- Le renouvellement de matériels et de mobiliers nécessaires aux fonctionnements des différents services de la commune.

L'annuité de la dette

L'annuité de remboursement du capital de la dette s'élève pour l'année 2026 à 779 918 ,00 €.

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette s'élève à 6 449 080 € représentant un ratio de 641 € par habitant.

Sans nouvel emprunt, la dette actuelle sera totalement amortie en 2045.

L'amélioration sensible des soldes de gestion sur la période permet de corriger nettement la capacité de désendettement pour l'amener à une valeur estimée à 4,7 ans à la fin de l'année 2025.



RECETTES

Les recettes de la section d'investissement sont estimées à 5 119 878,45 €.

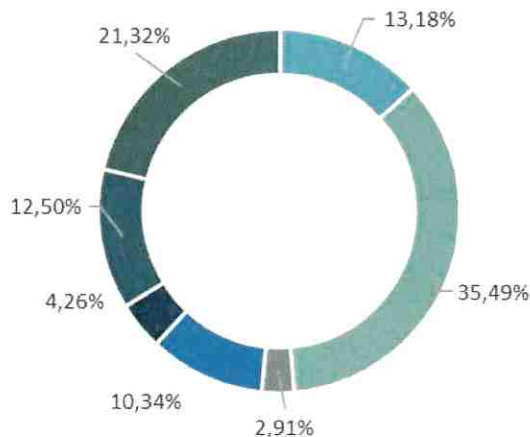
Le montant des Restes à Réaliser en recettes d'investissement s'élève à 1 140 090,45 €.

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	TOTAL BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €		- €
10	Dotations, Fonds, réserves	1 912 000,00 €		680 000,00 €
13	Subventions Investissement	1 483 722,05 €	1 140 090,45 €	1 831 090,45 €
16	Emprunt	150 000,00 €		150 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	160 000,00 €		- €
021	Virement de la section de fonctionnement	396 827,09 €		533 688,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	281 400,00 €		220 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	843 600,00 €		645 100,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 000 000,00 €		1 100 000,00 €
TOTAL GENERAL		6 227 549,14 €	1 140 090,45 €	5 159 878,45 €

Les recettes d'investissements pour 2026 avant la validation des résultats de 2025 sont évaluées comme suit :

- La taxe d'aménagement est estimée prudemment à 230 000 €,
- Les recettes issues du Fonds de Compensation de la TVA notifié à 450 000 €,
- Les subventions d'équipements sont estimées à 691 000 €,
- Les Restes à Réaliser en recettes s'élève à 1 140 090,45 €,
- Le montant de la dotation aux amortissements est estimée à 645 100 €,
- Le produit de la cession d'immobilisations est estimé à 220 000 € représentant la vente de la parcelle pour la réalisation du complexe de padel.

Répartition budgétaire des recettes d'investissements 2025



- 10 Dotations, Fonds, réserves
- 13 Subventions Investissement
- 16 Emprunt
- 021 Virement de la section de fonctionnement
- 024 Produits des cessions d'immobilisations
- 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041 Opérations patrimoniales

**BUDGET ANNEXE
 SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT**

Ce budget s'équilibre à 600 500,00 € en section de fonctionnement et 689 650,00 € en section d'investissement.

En section de fonctionnement, est comptabilisé la perception de la redevance de performance du réseau d'assainissement collectif collecté par Suez que la commune devra reverser à l'Agence de l'eau dans le cadre de la réforme liée à son financement.

Les recettes issues de la réversion du délégataire qui exploite le réseau d'assainissement et de recouvrement de la prestation forfaitaire de raccordement à l'assainissement collectif sont estimées à 500 000,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
011	Charges à caractère général	121 050,00 €	120 000,00 €	-0,87%	19,98%
012	Charges de personnel	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00%	11,66%
65	Charges de gestion courante	4 000,00 €	5 000,00 €	25,00%	
66	Charges financières	36 500,00 €	36 000,00 €	-1,37%	6,00%
67	Charges exceptionnelles	26 000,00 €	20 000,00 €	-23,08%	3,33%
68	Dotations aux provisions	2 550,00 €	2 500,00 €	-1,96%	0,42%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		260 100,00 €	253 500,00 €	-2,54%	42,21%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	374 630,36 €	347 000,00 €	-7,38%	57,79%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €		0,00%
TOTAL GENERAL		634 730,36 €	600 500,00 €	-5,39%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
002	Résultat d'exploitation reporté	76 680,36 €	- €	-100,00%	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	532 550,00 €	575 000,00 €	7,97%	95,75%
78	Reprise sur provisions	500,00 €	500,00 €	0,00%	
TOTAL charges réelles de fonctionnement		609 730,36 €	575 500,00 €	-5,61%	#DIV/0!
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%	
TOTAL GENERAL		634 730,36 €	600 500,00 €	-5,39%	100,00%

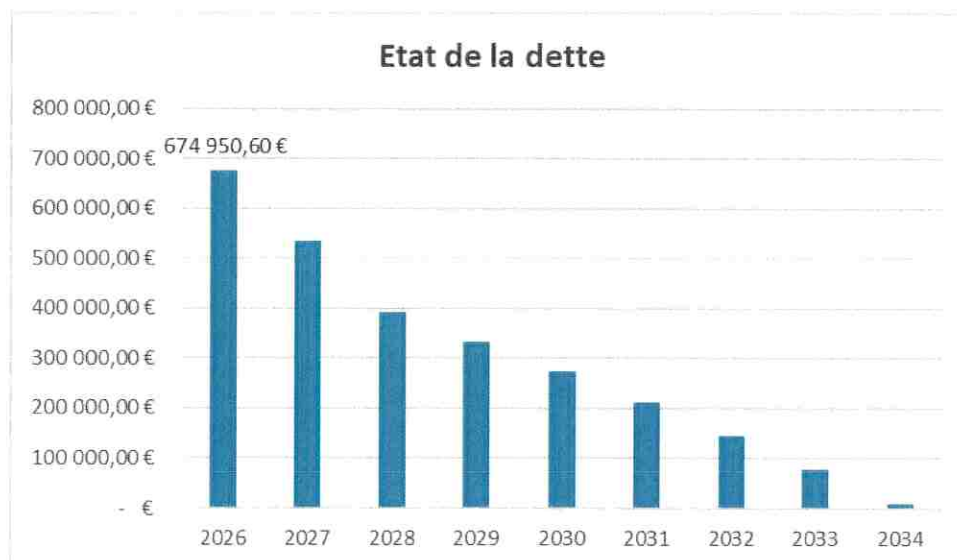
En section d'investissement, l'année 2026 prévoit la réalisation des travaux liés au projet de réutilisation des eaux usées avec notamment la réalisation des canalisations de raccordement du complexe sportif de Moletrincade à la station d'épuration. Sont envisagés les travaux que réalisera Suez concernant l'installation d'une centrale de traitement des eaux usées au niveau de la station d'épuration. Enfin différents travaux d'entretien du réseaux sont également programmés pour une enveloppe proche de 200 000 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
13	Subventions Investissements	5 000,00 €	2 500,00 €	-50,00%	0,35%
16	Emprunts et dettes assimilés	140 000,00 €	140 000,00 €	0,00%	19,35%
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00%	13,82%
21	Immobilisations corporelles	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00%	27,65%
23	Immobilisations en cours	1 518 369,30 €	205 850,00 €	-86,44%	28,46%
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00 €	- €		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%	3,46%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%	8,33%
TOTAL GENERAL		2 048 369,30 €	723 350,00 €	-64,69%	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
001	Solde d'exécution de la section d'invest reporté	669 738,94 €	- €	-100,00%	0,00%
10	Dotations, Fonds, réserves	500,00 €	34 200,00 €		4,73%
13	Subventions Investissement	513 500,00 €	292 150,00 €	-43,11%	40,39%
16	Emprunt et dettes assimilées	430 000,00 €	- €		
45	Opérations pour compte de tiers	10 000,00 €	- €		0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €		0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	374 630,36 €	347 000,00 €	-7,38%	47,97%
041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%	6,91%
TOTAL GENERAL		2 048 369,30 €	723 350,00 €	-64,69%	100,00%

ETAT DE LA DETTE

Au 31 décembre 2026, le capital restant à rembourser s'élève 674 950 €. Sans nouvel emprunt, la dette du budget annexe assainissement sera totalement remboursée en 2034.

BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN

Le transport urbain est le budget permettant d'assurer le fonctionnement des deux lignes de bus du Sulpicien dont la gestion est déléguée à la Société Publique Locale (SPL) « d'un Point à l'Autre ».

Le budget reste toutefois déficitaire et doit donc être rééquilibré avec une subvention de fonctionnement de la Commune estimée pour 2026 à 215 000,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	241 433,27 €	227 800,00 €	-5,65%	99,91%
65	Charge de gestion courante	80,00 €	200,00 €	150,00%	
67	Charges exceptionnelles	237 000,00 €	- €	-100,00%	0,00%
TOTAL GENERAL		478 513,27 €	228 000,00 €	-52,35%	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026	Part budgétaire
R002	Résultat exploitation reporté	23 513,27 €	- €	-100,00%	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	13 000,00 €	13 000,00 €	0,00%	5,70%
74	Dotations et Participations	442 000,00 €	215 000,00 €	-51,36%	94,30%
TOTAL GENERAL		478 513,27 €	228 000,00 €	-52,35%	100,00%

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MONTAUTY

Ce budget annexe retrace toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots.

Il est destiné à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession des terrains.

L'année 2026, verra la poursuite de la perception des échéances de paiement des lots de la part des familles et des remboursements de l'annuité de l'emprunt souscrit.

Le budget primitif 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €	0,00%
011	Charges à caractère général	65 162,46 €	- €	0,00%
66	Charges financières	1 990,00 €	1 590,00 €	91,38%
68	Dotations aux provisions	150,00 €	150,00 €	8,62%
TOTAL charges réelles de fonctionnement		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
002	Excédent de fonctionnement reporté	66 802,46 €	- €	0,00%
70	Ventes de produits fabriqués	- €	- €	0,00%
75	Produits de gestion courante	500,00 €	1 640,00 €	94,25%
77	Produits exceptionnels	- €	- €	0,00%
78	Reprise sur provisions	- €	100,00 €	5,75%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		67 302,46 €	1 740,00 €	100,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit d'investissement reporté	53 430,10 €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	18 000,00 €	18 000,00 €	100,00%
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	100,00%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	variation 2025/2026
001	Excédent d'investissement reporté	- €	- €	
10	Dotations, Fonds, réserves	- €	- €	
16	Emprunts et dettes assimilés	53 930,10 €	- €	-100,00%
27	Autres immobilisations financières	17 500,00 €	18 000,00 €	2,86%
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
TOTAL GENERAL		71 430,10 €	18 000,00 €	-74,80%

BUDGET ANNEXE ENERGIES RENOUVELABLES

Le Service Public Industriel et Commercial Energies Renouvelables a pour vocation de porter et retracer l'activité des différents projets développés sur la commune autour des énergies renouvelables.

Ce budget dispose de l'autonomie financière et, s'inscrivant dans le cadre d'une activité concurrentielle, est soumis à un assujettissement à la TVA.

De façon opérationnelle, l'année 2026 verra l'exploitation des deux centrales photovoltaïques installées sur les toitures des bâtiments de l'espace Auguste Milhès et du Centre Technique Municipal. Une partie de la production sera refacturée au budget principal dans le cadre de l'autoconsommation collective visant à desservir 28 points de livraisons sur des équipements communaux. Le surplus de production fait l'objet d'une revente à Edf Obligation d'achat.

Un deuxième projet est porté par ce budget annexe. Il s'agit de la réalisation d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaufferie biomasse ayant pour ambition de desservir 9 bâtiments communaux, le collège Pierre Suc géré par le Département du Tarn et la piscine gérée désormais par la Communauté de Communes Tarn Agout.

L'année 2026 devrait voir le démarrage des travaux de réalisation de l'opération qui fera l'objet d'un financement par des subventions envisagées auprès de l'ADEME et de l'Europe, par des Certificats d'Economie d'Energies. Le complément de financement sera réalisé par la souscription d'un emprunt.

Ainsi, le budget 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	25 000,00 €	18 000,00 €	41,67%
012	Charge de personnel	20 000,00 €	20 000,00 €	33,33%
66	Charges financières	10 000,00 €	15 000,00 €	16,67%
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	8,33%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		22 000,00 €	
TOTAL GENERAL		60 000,00 €	80 000,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
70	Ventes de produits fabriqués	60 000,00 €	80 000,00 €	
77	Produits exceptionnels	- €	- €	0,00%
TOTAL GENERAL		60 000,00 €	80 000,00 €	100,00%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026	Part budgétaire
001	Déficit investissement reporté	63 099,51 €		- €	7,66%
16	Emprunts			22 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	64 250,00 €	1 250,00 €	57 250,00 €	7,80%
23	immobilisations en cours	759 150,49 €	- €	2 500 000,00 €	92,20%
TOTAL GENERAL		886 500,00 €	1 250,00 €	2 579 250,00 €	107,66%

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	RAR	BP 2026	Part budgétaire
13	Subventions	11 500,00 €		1 675 000,00 €	1,31%
16	Emprunts	875 000,00 €	160 000,00 €	882 250,00 €	98,70%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections			22 000,00 €	
TOTAL GENERAL		886 500,00 €	160 000,00 €	2 579 250,00 €	101,31%

BUDGET ANNEXE
SERVICE PUBLIC DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Afin d'individualiser le suivi de la gestion du réseau des eaux pluviales urbaines confié à la société Suez Eau France dans le cadre de la procédure de délégation de service public, la commune a créé un budget annexe depuis 2025, non doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Ce budget vient constater la réalisation des travaux d'entretien nécessaire et contractualisé dans le cadre de la Délégation de service public. Ce budget retracera également le montant de la redevance annuelle due par la commune au délégataire en contrepartie de la mise en œuvre d'une programmation annuelle d'entretien du réseau. Ces travaux consistent notamment en un programme d'entretien récurrents réparties sur différents sites : le curage des collecteurs, la remise en états des tampons, des avaloirs et des grilles.

Afin de financer ces opérations le budget principal de la commune versera une participation estimée pour l'année 2026 à 43 400 €.

Le budget primitif 2026 de ce budget annexe se présente comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
011	Charge à caractère général	165 000,00 €	8 400,00 €	19,35%
65	Charge de gestion courante	35 000,00 €	35 000,00 €	80,65%
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	BP 2025	BP 2026	Part budgétaire
74	Dotations et Participations	200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%
TOTAL GENERAL		200 000,00 €	43 400,00 €	100,00%

Vu pour être annexé à la délibération

N° DL-260126-008 du 26/01/2026

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 26/01/2026

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SAINT-SULPICE LA POINTE
COMMUNE**

Numéro SIRET : 21810271300185

Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE GAILLAC

**Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature**

Budget annexe : LOTISSEMENT MONTAUTY

Instruction budgétaire et comptable M. 57

applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(1)	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL			
011	Charges à caractère général (4)	(1)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défilés de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imposition d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imposition d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	(1)	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL			
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	(1)	0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou défilés de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imposition d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'imposition d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SAINTE-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Montant
	Libellé		
TOTAL			
* AP de dépenses imprévues * (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il figure les AP nouvelles ou non votées au titre de la section de budget. Ces données AP relatives à la nouvelle programmation pluriannuelle sont également des AP inscrites au budget initial.
 (2) L'assiette pour voter des AP de « dépenses imprévues » : Leur montant est limité à 3 % des dépenses initiales de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

SAINTE-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
	18 000,00	18 000,00	18 000,00
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR-N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reports (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=			
Total de la section d'investissement (2)		18 000,00	18 000,00

VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
	1 740,00	1 740,00	1 740,00
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR-N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reports (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=			
Total de la section de fonctionnement (3)		1 740,00	1 740,00

TOTAL DU BUDGET (4)		19 740,00	19 740,00
----------------------------	--	------------------	------------------

(1) À intégrer uniquement en cas de report des résultats antérieurs au début de l'exercice précédent.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement comprennent : en dépenses, les dépenses engagées non mandatées et non réalisées liées (y compris) les engagements ; et en recettes, les recettes courantes (y compris) les taxes sur le foncier.
 (2) Total de la section d'investissement comptabilisé en dépenses, au départ, au départ de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes courantes (y compris) les taxes sur le foncier.
 (3) Total de la section de fonctionnement comptabilisé en dépenses, au départ, au départ de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes courantes (y compris) les taxes sur le foncier.
 (4) Total du budget (Total des dépenses et Total des recettes) (Dépenses + Recettes).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	-------------	------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 000,00
--	---	------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amputation de tels travaux effectués l'exercice antérieur.

(5) A savoir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-85).

(7) DP-023 = R0 021 - DP-040 = RP-042 - RI-040 = DP-042 - ZI-041 = R0 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

Numéro	Libellé	Chapitres		Montant
		Chapitre(s)	Montant	
	TOTAL		0,00	
	* AE de dépenses imprévues * (2)	022	0,00	
	TOTAL GENERAL		0,00	

(1) Il s'agit des AE nouvelles ou des AE renouvelées au cours de l'exercice ou au budget. Ces nouvelles ou renouvelées sont inscrites dans le tableau des dépenses d'investissement (voir le détail en état IB-040).

(2) Les dépenses d'investissement sont des dépenses d'investissement. Leur montant est limité à 2 % du montant des dépenses d'investissement. Elles sont inscrites dans le tableau des dépenses d'investissement.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé au rôle-côte.
 (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (10) DF 022 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
 (11) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.
 (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (=RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	53 930,10	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		53 930,10	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cote de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	17 500,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 500,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		71 430,10	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	71 430,10	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPÉ						0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						18 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	
	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état 15 pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
 (4) Sauf 165, 166 et 164-9.
 (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
 (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
 (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une sous-section du chapitre 13.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT				C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	65 182,46	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	65 182,46	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 990,00	0,00	1 990,00	0,00	1 990,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	150,00		150,00	0,00	150,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	67 302,46	0,00	1 740,00	0,00	1 740,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	67 302,46	0,00	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00
				+		
				D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
				=		1 740,00
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 740,00

(1) Voir état I.B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 046 = DF 042 - DF 043 = RF 043
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT				C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	500,00	0,00	1 640,00	0,00	1 640,00
	Total des recettes de gestion courante	500,00	0,00	1 640,00	0,00	1 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		100,00	0,00	100,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	500,00	0,00	1 740,00	0,00	1 740,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	500,00	0,00	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00
				+		
				R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
				=		1 740,00
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 740,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	0,00
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00

(1) Voir état I.B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
 (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (4) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 046 = DF 042 - DF 043 = RF 043
 (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Selon de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou selon de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)			TOTAL
INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 000,00	0,00	18 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement			
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciation des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rep. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	18 000,00	0,00	18 000,00
+			0,00
=			18 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)			TOTAL
FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	0,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00	0,00	0,00
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6585) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	1 580,00	0,00	1 580,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	150,00	0,00	150,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 740,00	0,00	1 740,00
+			0,00
=			1 740,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir le détail des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (recipes) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison - affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	(7)	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	18 000,00	0,00	18 000,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à resp. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
48 - Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	18 000,00	0,00	18 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

18 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (6)	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	1 640,00	0,00	1 640,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	100,00	0,00	100,00
79 Transfers de charges	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 740,00	0,00	1 740,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES = 1 740,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 016.
- (4) Ces chapitres ne sont à versigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-95).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue une dotation initiale au profit d'un service public stable de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectue des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										III	A.
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses en cadre d'un AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II		
											I
TOTAL	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, loans devers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et autres emprunts (sauf 166 non budgétaire)	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	
18 Copie de titres et affectations (RA, vspj)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
300 Autres immobilisations financières (sauf 3004 et 3005)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses financières	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	
45 Charges et opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	
640 Opérations avec mandat, ordre, actions (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0001 Soins d'exécution négatif reporté au anticipé (8)										0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées										18 000,00	18 000,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	---------	------------------------	---------------------	-------------------------------------

Total des recettes d'investissement cumulées					18 000,00
--	--	--	--	--	-----------

(1) Voir état 18 pour le contenu du budget précédent.
 (2) Voir état 18 pour le détail des opérations de la section.
 (3) Voir état 18 pour le détail des opérations de la section.
 (4) Les crédits 15, 20, 21 et 22 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Les crédits 15, 20, 21, 22 et 23 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (6) Les crédits 15, 20, 21, 22 et 23 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (7) La section opérations reportées est le résultat cumulé des opérations précédentes qui fait l'objet d'un report et d'un vote de l'assemblée plénière. Inscrire en cas de report des montants salis et non salis.
 (8) Le montant inscrit dans cette colonne est le résultat cumulé des opérations précédentes qui fait l'objet d'un report et d'un vote de l'assemblée plénière. Inscrire en cas de report des montants salis et non salis.
 (9) Le montant inscrit dans cette colonne est le résultat cumulé des opérations précédentes qui fait l'objet d'un report et d'un vote de l'assemblée plénière. Inscrire en cas de report des montants salis et non salis.
 (10) Le montant inscrit dans cette colonne est le résultat cumulé des opérations précédentes qui fait l'objet d'un report et d'un vote de l'assemblée plénière. Inscrire en cas de report des montants salis et non salis.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	71 530,16	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
018 R53 Subventions d'investissement (hors 139)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Emprunts et dettes assimilées (hors 16443, 165, 166 et 168) (non budgétaire)	53 930,16	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	53 930,16	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non traitées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16443, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cofin. de liaison - affectation (BA, région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	17 500,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	17 500,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
45 Charges d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	71 530,16	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
027 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations contre fonds entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R01 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										III
										A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Voie de l'assemblée	Propositions nouvelles	Voie de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'un AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Voie)	III = I + II	
TOTAL	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
018: RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26: Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204: Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21: Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22: Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23: Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10: Prêts, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13: Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16: Emprunts et dettes financières (sauf le 1688 non budgétaire)	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
1641: Emprunts en euros	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
18: Cote de liaison affectation (SA, sigle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26: Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27: Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020: Dépenses reprises (dans le cadre d'un AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières (5-...)	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00
Dépenses pour compte de										0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Voie de l'assemblée	Propositions nouvelles	Voie de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'un AP	Pour information crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Voie)	III = I + II
Total des dépenses réelles (6-...)	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00
020: Dépenses sur avances budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041: Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état 16 pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ces crédits ne sont pas affectés à des opérations programmées dans les comptes de l'AP précédent en vertu de l'article 161 du R.D. n° 2015-1275.
 (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ces crédits ne sont pas affectés à des opérations programmées dans les comptes de l'AP précédent en vertu de l'article 161 du R.D. n° 2015-1275.
 (5) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ces crédits ne sont pas affectés à des opérations programmées dans les comptes de l'AP précédent en vertu de l'article 161 du R.D. n° 2015-1275.
 (6) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ces crédits ne sont pas affectés à des opérations programmées dans les comptes de l'AP précédent en vertu de l'article 161 du R.D. n° 2015-1275.
 (7) Pour une présentation budgétaire par chapitre et article (cf. chapitre 024 + partie des recettes d'immobilisations +) du C.C. des dépenses de fonctionnement (D.F. par + 014) et du C.C. des dépenses d'investissement (D.F. par + 024) et du C.C. des dépenses d'investissement (D.F. par + 024).
 (8) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Ces crédits ne sont pas affectés à des opérations programmées dans les comptes de l'AP précédent en vertu de l'article 161 du R.D. n° 2015-1275.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	0,00
TOTAL									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III
A2.3
III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Chap. / art. (1)		III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		III	
		Pour mémoire budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	71 430,10	0,00	18 800,00	0,00	18 800,00
01B	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)	59 930,10	0,00	0,00	0,00	0,00
16B/4B	Autres – Autres communes	59 930,10	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2024) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	59 930,10	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Autres subventions invest non taxé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (1649, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cycle de liaison: affectation (R.A. règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	17 500,00	0,00	18 800,00	0,00	18 800,00
27d	Créances/participations, prêts, droit privé	17 500,00	0,00	18 800,00	0,00	18 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	17 500,00	0,00	18 800,00	0,00	18 800,00
45	Charges d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	71 430,10	0,00	18 800,00	0,00	18 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations entre états extra section (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Révisé les articles 1649, 165 et 166 du budget précédent.

(2) Voir état 18 pour les autres sources de budget précédent.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III B

13) Etat 105, 106 et 1049
14) Les dépenses 20, 26, 71, 72 et 73 sont en crédits (elles ont été rattachées au chapitre de dépenses de fonctionnement de l'exercice précédent par le présent document)
15) Voir l'annexe P105 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
16) C.C. déduction du crédit des opérations de vote (R160) - BP - 2026
17) Les dépenses 10, 26, 28, 44 et 45 peuvent figurer dans le détail de dépenses et de crédits de l'exercice et de l'exercice précédent.
18) C.C. déduction du crédit des opérations de vote (R160) - BP - 2026
19) C.C. déduction du crédit des opérations de vote (R160) - BP - 2026
20) C.C. déduction du crédit des opérations de vote (R160) - BP - 2026

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'exercice sur les AE de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'ensemble	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	87 302,48	0,00	0,00	1 740,00	0,00	1 740,00	1 740,00	1 740,00
011	Charges financières (3)	87 302,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Attributions de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'usagers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	87 302,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 590,00	0,00	0,00	1 590,00	0,00	1 590,00	1 590,00	1 590,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotation aux provisions, opérations (sens budgétaire) (3)	150,00	0,00	0,00	150,00	0,00	150,00	150,00	150,00
022	Opérations d'investissement (sens budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00	0,00	1 740,00	1 740,00	1 740,00
	Total des dépenses réelles	87 302,48	0,00	0,00	1 740,00	0,00	1 740,00	1 740,00	1 740,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations entre transferts entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre différents de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								0,00

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le 20/02/2026
ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

SANT-SULPICE-LA-POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

Chap. et art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement de la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations entre transf. entre sections (8) (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice N-1	-10,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Déficit des ICNE N-1	-10,00

(1) Changer les adresses administratives conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état 18 pour le contenu du budget précédent.
 (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'approbation du budget. Cela concerne les AE relatives à des travaux, engagements plurimontés non éligibles à la AE, modification des AE existantes.
 (4) Frais d'opposition imputés au chapitre 016 de 010.
 (5) Les dépenses effectuées au titre des opérations de gestion des autorisations d'engagement.
 (6) Les crédits qui peuvent être affectés dans le cadre de la gestion des opérations budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
 (7) IC. Modification des crédits des sections budgétaires (DF-FA - P-FA) (DF-FA - P-FA) (DF-FA - P-FA).
 (8) Les dépenses effectuées au titre de la gestion des opérations budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
 (9) Les dépenses effectuées au titre de la gestion des opérations budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

SANT-SULPICE-LA-POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap. et art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information: Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information: Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	67 392,46	0,00	0,00	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00	1 740,00
011	Charges à caractère général (4)	65 162,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61523	Etablissements, organisations similaires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Etablissements, organisations similaires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 130,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Alimentation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSR / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6580) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes, d'étais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	65 162,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	1 990,00	0,00	0,00	1 990,00	0,00	0,00	1 990,00	1 990,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 000,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10,00	0,00	0,00	-10,00	0,00	0,00	-10,00	-10,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dépenses aux provisions, dépréciations (hors-budgétaires) (4)	150,00			150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
6817	Dot. prov. dépréci. actifs circulants	150,00			150,00	0,00	0,00	150,00	150,00
022	Dépenses imprévues (hors le cadre d'une AE)								
	Total des charges financières et spécifiques	2 140,00	0,00	0,00	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00	1 740,00
	Total des dépenses réelles	67 392,46	0,00	0,00	1 740,00	0,00	0,00	1 740,00	1 740,00

SAINTE-SULPICE-LA-POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

Déficit des ICNE N-1 - ICNE N-1 : 0,00

SAINTE-SULPICE-LA-POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

Déficit des ICNE N-1 - ICNE N-1 : 0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE				III	
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Total (RAR N-1 + Voie III = I + II)
	TOTAL	500,00	0,00	1 740,00	1 740,00
013	Attributions de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APPA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaines, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité sociale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	500,00	0,00	1 640,00	1 640,00
75899	Autres	500,00	0,00	1 640,00	1 640,00
	Total des recettes de gestion des services	500,00	0,00	1 640,00	1 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (sem-budgétaires) (3)	0,00	0,00	100,00	100,00
7817	Rep. prov. dépric. actifs circulants	0,00	0,00	100,00	100,00
	Total des recettes réelles	500,00	0,00	1 740,00	1 740,00
042	Opérations entre rattachés et/ou sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations entre rattachés de la section (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant total	0,00
Comptes à déduire	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE des taxes	0,00
Montant des ICNE des fractions N-1	0,00

(1) Détailler les articles annexes conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état de droit le contenu de l'impôt foncier.
 (3) Hors recettes imputées aux opérations (sauf 042 - 03) (sauf 043 - 04 - 049).
 (4) Dotation de l'Etat aux collectivités territoriales.
 (5) Dotation de l'Etat aux collectivités territoriales.
 (6) Les comptes 781 et 782 sont des comptes de rattachés et ne sont pas des opérations de gestion courante.
 (7) C- compte de liaison à retenir les opérations effectuées avec les opérations de blocs en vertu de la loi de finances permanente.
 (8) Estime à recevoir par paiement de la part des administrés de la base.
 (9) Il se voit dans ICNE des fractions au montant de l'article 1411, le montant du compte 7622 sera égal.

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou créancier de fonds	Date de signature	Date de dernière modification	Date de première reconnaissance	Type de prêt d'intérêt (1)	Taux (taux)		Périodes de remboursements (2)	Prévisions de remboursements annuels (3)	Capital restant dû au 01/01/2026
						Niveau de taux	Taux actuariel			
165 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00					
166 Autres emprunts (Total) (5)					0,00					
167 Baux à long terme (Total)					0,00					
168 Autres baux (Total)					0,00					
Total générale					0,00					

(1) Baux réglés dans les 30 jours de la première échéance.
 (2) Niveau de remboursement : (1) Baux à taux fixe ; (2) Baux à taux variable ; (3) Baux à taux variable avec une marge exprimée en point de pourcentage ; (4) Montant ou le type d'intérêt (taux fixe ou variable) ; (5) Montant ou le type d'intérêt (taux fixe ou variable) ; (6) Montant ou le type d'intérêt (taux fixe ou variable) ; (7) Indiquer le préfixe des institutions : A. Activaux ; B. Passivaux ; C. Indivisibles ; X. Autre ; (8) Catégorie d'emprunt : Emprunt ; Baux ; A.1. La répartition des emprunts (total) ; B. Montants des emprunts (total) ; F. Total ; (9) Pour autres à préciser ; (10) Compléter les données financières correspondantes au titre des rubriques 75 des tableaux de flux de trésorerie consolidés par les recettes fiscales prévues aux articles 1034 A et 1035 du code général des impôts.

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Catégorie ? (1)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt (2)	Capital restant dû au 01/01/2026	Date d'échéance (fin annuelle)	Taux d'intérêt		Moyens de financement (3)	Capital	Charges d'intérêt (10)	Indicateurs de suivi (11)	IV - B1.2
						Type de taux	Taux (12)					
165 Emprunts obligataires (Total)		0,00		232 468,97					17 176,76	1 481,42	0,00	118,28
166 Autres emprunts (Total)		0,00		232 468,97					17 176,76	1 481,42	0,00	118,28
167 Baux à long terme (Total)		0,00	A.1	232 468,97	31/08	F	0,00		17 176,76	1 481,42	0,00	118,28
168 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
169 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
170 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
171 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
172 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
173 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
174 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
175 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
176 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
177 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
178 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
179 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
180 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
181 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
182 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
183 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
184 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
185 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
186 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
187 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
188 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
189 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
190 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
191 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
192 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
193 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
194 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
195 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
196 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
197 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
198 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
199 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
200 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
201 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
202 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
203 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
204 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
205 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
206 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
207 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
208 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
209 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
210 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
211 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
212 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
213 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
214 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
215 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
216 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
217 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
218 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
219 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
220 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
221 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
222 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
223 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
224 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
225 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
226 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
227 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
228 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
229 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
230 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
231 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
232 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
233 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
234 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
235 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
236 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
237 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
238 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
239 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
240 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
241 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
242 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
243 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
244 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
245 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
246 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
247 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
248 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
249 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
250 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
251 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
252 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
253 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
254 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
255 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
256 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
257 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
258 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
259 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
260 Baux à long terme (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
261 Autres baux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
262 Baux à long terme (Total)												

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOUS

IV – ANNEXES
B1.4

Description	Indice des parts		(1) Indice base	(2) Indice additionnel (positif ou négatif) au titre des parts	(3) Indice additionnel (positif ou négatif) au titre des parts	(4) Indice des parts au titre des parts	(5) Indice des parts au titre des parts	(6) Indice des parts au titre des parts	(7) Indice des parts au titre des parts
	(A) Part	(B) Part							
(A) Valeur des parts. Taux variable simple. Echange de base des parts contre des parts au titre des parts	1	0	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Base des parts. Taux variable simple. Echange de base des parts contre des parts au titre des parts	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Outils d'échange (swap)	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur (part 2) : multiplicateur part 2	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur part 3	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) C'est un total obtenu à la suite de la somme de toutes les parts.

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

REPARTITION PAR PRETEUR	Montant initial de la dette	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dette	Capital
		Montant initial de la dette	Depenses de l'exercice		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant des annuités de capital	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant des annuités de créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette au regard de l'organisme (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Le capital est la somme des dotations en capital, des subventions en capital, des emprunts en capital et des emprunts en capital.
 (2) Le montant des annuités de capital est le montant des annuités de capital.
 (3) Le montant des annuités de créance est le montant des annuités de créance.

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAURY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

LIBELLES	B1.7 – AUTRES DETTES		Dette restante
	Montant initial de la dette	Depenses de l'exercice	
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Délai (en années)	Délégation du
Biens de faible valeur. Sauf unitaire en deçà duquel les immobilisations de plus de valeur s'amortissent sur un an : 730 €	Catégorie de biens amortis	

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

Nature de la provision	Montant de la provision au 01/01/N (1)	Date de clôture de la provision	PROVISIONS EXTRA-BUDGETAIRES (2)		Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des dépenses de l'exercice D	SOLDE E = C - D
			A	B			
PROVISIONS EXTRA-BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (1)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros événements ou grands révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions (3)							
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions extra-budgetaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (7)							
PROVISIONS BUDGETAIRES (7)							
Provisions pour risques et charges (1)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros événements ou grands révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépêlements (8)							
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

Nature de la provision	Objet	B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)		Montant des provisions combinées au 01/01/N	Prévisions cumulées au 31/12/N	Montant relatif à provisionner
		Montant total de la provision à constituer	Déca			

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau récapitulatif « Etat des provisions » ou « Etat des provisions » ou « Etat des provisions », conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

SANT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des provisions reprises de l'exercice	SOLDES	
						A	B
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Provisions constituées ou adossées à une provision dans l'exercice.
 (2) A compléter avec les indications relatives à la nature des provisions sans budgétaires de budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.
 (3) Montant relatif de la provision pour l'exercice, provision pour dépréciation des immobilisations et (4) cumulés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (détail) (1)

- (1) Quel qu'en soit le caractère, tout compte de tiers.
- (2) Le détail des rubriques dérivées (hors taxes à l'échelle).
- (3) A remplir uniquement en cas de report des résultats anticipés au début de l'exercice précédent.
- (4) L'absence de données dans une rubrique n'implique pas l'absence de données.
- (5) Le chapitre 45 doit être déduit conformément au plan de comptes, sauf en dépenses et en crédits.
- (6) Indiquer le budget.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Date de l'adoption (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte		Solde (1)
				481 (I)	(II)	
				0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge reportée à l'exercice n+1.

Exercice	Nature de la dépense transférée	Date de l'adoption (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte		Solde (1)
				481 (I)	(II)	
				0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge reportée à l'exercice n+1.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recevoir		CNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Prêts (compte 274)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

Article	Description	ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES		Annuité à verser au cours de l'exercice
		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	
BB15	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
BB16	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
BB17	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
BB18	Autres engagements donnés			
	Municipalités de participations (4)			
	Aux profits d'organismes publics (5)	0,00	0,00	0,00
	Aux profits d'organismes privés (6)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une obligation de services publics (9)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme ou d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compter depuis l'état des engagements garantis.
 (2) A compter depuis l'état des profits de crédit bail.
 (3) A compter depuis l'état des autres engagements donnés.
 (4) A compter depuis l'état des participations.
 (5) A compter depuis l'état des profits d'organismes publics.
 (6) A compter depuis l'état des profits d'organismes privés.
 (9) A compter depuis l'état des obligations de services publics.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annulé à recevoir au cours de l'exercice
8026 - Restitutions de crédits/bail à recevoir (crédits/bail immobilisés)	0,00	0,00	0,00
8027 - Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 - Autres engagements reçus			
Prestations prévues d'opération immobilière (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements (après des entreprises)	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entrepreneurs	0,00	0,00	0,00

(1) A recevoir depuis l'état initial aux autres engagements reçus.
(2) A recevoir depuis l'état initial aux recettes prévues d'opération immobilière. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au total des engagements reçus au cours de l'exercice précédent au total des engagements reçus au cours de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Description de l'emprunt	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Origine de l'emprunt garanti	Montant initial	Capital restant de au 01/01/N	Durée (en années)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (5)				Catégorie d'emprunt (6)	Montants ou dépenses budgétaires (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice	
							Taux	Index	Taux	Index	Taux	Index	Taux	Index			En dépenses (8)	En capital
Totaux des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux				0,00	0,00												0,00	0,00
Totaux des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux				0,00	0,00												0,00	0,00
Totaux des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux				0,00	0,00												0,00	0,00
Totaux des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux				0,00	0,00												0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00												0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer la périodicité des versements : A - annuels, B - bimestriels, T - trimestriels, E - autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F - fixe, V - variable simple, C - complexe, H - profilé (variable et taux variable qui est pas remboursé), S - comme le capital initial, L - libellé en francs, M - libellé en euros.
(4) Taux initial, taux à la date de vote du budget.
(5) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le taux à la date de vote du budget.
(6) Catégorie d'emprunt lors de la signature de l'emprunt : A - emprunt garanti par la collectivité, B - emprunt garanti par un établissement public, C - emprunt garanti par un établissement public, D - emprunt garanti par un établissement public, E - emprunt garanti par un établissement public, F - emprunt garanti par un établissement public, G - emprunt garanti par un établissement public, H - emprunt garanti par un établissement public, I - emprunt garanti par un établissement public, J - emprunt garanti par un établissement public, K - emprunt garanti par un établissement public, L - emprunt garanti par un établissement public, M - emprunt garanti par un établissement public, N - emprunt garanti par un établissement public, O - emprunt garanti par un établissement public, P - emprunt garanti par un établissement public, Q - emprunt garanti par un établissement public, R - emprunt garanti par un établissement public, S - emprunt garanti par un établissement public, T - emprunt garanti par un établissement public, U - emprunt garanti par un établissement public, V - emprunt garanti par un établissement public, W - emprunt garanti par un établissement public, X - emprunt garanti par un établissement public, Y - emprunt garanti par un établissement public, Z - emprunt garanti par un établissement public.
(7) Le total des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux est égal à la somme des emprunts collectifs ou des emprunts sociaux et des emprunts sociaux.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature des biens affectés au crédit-bail	Durée du contrat (en mois)	Montant de la provision au 31/12/2025	Montant des remboursements restant à effectuer				Total (1)
			N°1	N°2	N°3	N°4	
Credits sous-traités		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits sous-traités		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = N°1 + N°2 + N°3 + N°4 + Capital restant

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

	Valeur en euros
Calcul du ratio (1)	0,00
Total des annuités des garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités échues des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuités nettes de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes nettes de fonctionnement	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 423-1 et L. 2274-4 du L. 2021-1010 (SICR) conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (2) Pour les opérations visées par l'article L. 423-1 du L. 2021-1010 (SICR) conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
 (3) Calculé au 31/12/2025.
 (4) Ce ratio est calculé au 31/12/2025. Il est exprimé en pourcentage (de 0% à 50%) des recettes nettes de fonctionnement (à un chiffre décimal).

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES			
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
			TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par le collectivité pour l'exécution de son service public relevant de sa compétence. Pour ce faire, la collectivité a l'obligation de constituer un répertoire de ses services publics et de rendre publics et accessibles (cf. article L. 412-1 du CGCT) ou la liste de ces services (cf. article L. 412-2 du CGCT). Une liste sera établie par le conseil municipal, en vertu de la compétence énumérée à l'article L. 412-2 du CGCT. Elle sera mise à jour de façon régulière et sera accessible au public. Elle sera mise à jour de façon régulière et sera accessible au public. Elle sera mise à jour de façon régulière et sera accessible au public.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE		
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 571-2 du CGCT)		
EPIC		
Autres organismes de regroupement		

(1) Il s'agit de recenser les organismes de regroupement auxquels adhère la collectivité pour l'exécution de son service public relevant de sa compétence. Pour ce faire, la collectivité a l'obligation de constituer un répertoire de ses services publics et de rendre publics et accessibles (cf. article L. 412-1 du CGCT) ou la liste de ces services (cf. article L. 412-2 du CGCT). Une liste sera établie par le conseil municipal, en vertu de la compétence énumérée à l'article L. 412-2 du CGCT. Elle sera mise à jour de façon régulière et sera accessible au public. Elle sera mise à jour de façon régulière et sera accessible au public.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		18 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	18 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	18 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		18 000,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		18 000,00	0,00
	FACTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10226	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10227	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
25...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2764	Créances/participations, pers. droit privé	18 000,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Parties de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 26, 31, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement à la collectivité émettrice, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				D1
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de déchéance	Nature de l'activité (SPICISPA)

IV – ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				D2-1
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET				
VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/BI03/10082/C du 11 décembre 2003)				

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Montant	FONCTIONNEMENT	Montant
Chapitre		Chapitre	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres:		Compensation financière au titre des tarifs sociaux versée par l'Etat	0,00
		Autres	0,00
Sous-total Fonctionnement	0,00	Sous-total Fonctionnement	0,00
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Matériel	0,00		
Autres	0,00		
Sous-total Investissement	0,00	Effort propre de la Région (A – B)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°L/BL/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courants :		
Produits de trafic :	0,00	0,00
Produits services au trafic :	0,00	0,00
Compensations des réductions tarifaires :	0,00	0,00
Taxe pour Tiers :	0,00	0,00
Produits hors trafic :	0,00	0,00
Total produits d'exploitation courants	0,00	0,00
Revenants des collectivités :	0,00	0,00
Participation immobilière et sociale :	0,00	0,00
Total produits d'exploitation courants	0,00	0,00
Charges d'exploitation courantes :		
Personnel – Rattachés locaux :	0,00	0,00
Personnel – Indemnités :	0,00	0,00
Primes RFF :	0,00	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés :	0,00	0,00
Total charges d'exploitation courantes	0,00	0,00
Estimations passives :		
Activés sociaux :	0,00	0,00
Impôts et taxes hors TFP :	0,00	0,00
Amortissements matériels roulant :	0,00	0,00
Traction (taux, crédit et loyauté) :	0,00	0,00
Echange de locomotives entre Actifs :	0,00	0,00
Energie de traction diesel :	0,00	0,00
Provisionnement des installations fixes :	0,00	0,00
Provisionnement des installations mobiles :	0,00	0,00
Echange de matériel roulant entre Actifs :	0,00	0,00
Prévisions trains :	0,00	0,00
Contribution de service Activé Gare :	0,00	0,00
Transport en service :	0,00	0,00
Total Estimations passives	0,00	0,00
Trésorerie de la ligne d'exploitation courante :		
- Dot. Exploitation (taux que TER) :	0,00	0,00
- Dot. Endossements EEX :	0,00	0,00
Autres trésorerie :	0,00	0,00

Total Estimations Interim :		
TOTAL CHARGES (3)	0,00	0,00
Contributions aux ECE :	0,00	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00
Produits aux amortissements :	0,00	0,00
Reprise de subvention et écrit de réduction :	0,00	0,00
Versement des provisions/annulation de charges :	0,00	0,00
Autres produits et charges de gestion courante :	0,00	0,00
Total dépenses, reprises, transferts et autres :	0,00	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00	0,00
Resultat financier :	0,00	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00	0,00
Resultat spécifique :	0,00	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00	0,00

(1) A compléter par « approché » ou « non approché ».
 (2) Total charges = total charges d'exploitation courantes + total estimations passives.
 (3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courants – total charges.
 (4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contributions aux ECE – total dotations, reprises, transferts et autres.
 (5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
 (6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.
 Cette annexe constitue le mode de présentation du compte d'exploitation figurant dans le document DCEP. Elle est donc indépendante de tout descriptif relatif à l'état de la ligne.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)		SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	
Article (1)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	
			Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Acquisitions d'immobilisations		0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
	Autres dépenses éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des dépenses réelles		0,00
049	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
049	Opérations patrimoniales		0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		RECETTES (1)	
Article (1)	Libellé (2)	RECETTES (1)	
			Montant
	Subscriptions d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Dotations et subventions reçues		0,00
	Autres recettes éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
	Total des recettes réelles		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
049	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
049	Opérations patrimoniales		0,00
027	Virement de la section de fonctionnement (2)		0,00
	Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

Envoyé en préfecture le 20/02/2026
 Reçu en préfecture le 20/02/2026
 Publié le 20/02/2026
 ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS		D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date du vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée (%, unité ou €)	Variation du taux / (N-1) (%)	Produit voté par l'assemblée différentiel	Variation du produit / (N-1) (%)
Part régionale des ressources						
TICPE part différée à l'art. 265 du code des TICPE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôt différé à l'art. 265 A du code des TICPE (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public, aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'impôt de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer municipaux sur certains produits d'origine (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe de solidarité territoriale (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de solidarité intercommunale (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remorques mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPAB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taux, pourcentage ou coefficient d'octroi sur

(2) Différence des bases pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAULTY - BP (projet de budget) - 2026

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
013	Attributions de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Déduction effectuée au profit de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics de l'Etat et des établissements publics locaux de l'Etat.

(2) Déduction des opérations effectuées par ordre de virement au profit des sections de fonctionnement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement n'approuve pas les prévisions, sans justification.

(4) Montant des sections de fonctionnement transférées en contrepartie pour le financement des dépenses à rattachement affectives à l'activité de la collectivité territoriale.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	D5.2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2026

Présenté par **RAPHAEL BERNARDIN (1)**

A **SAINT-SULPICE LA POINTE**, le 26/01/2026

Délibéré par l'assemblée **LE CONSEIL MUNICIPAL(2)**, réunie en session **ORDINAIRE**

A **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, le 20/01/2026

Les membres de l'assemblée délibérante **LE CONSEIL MUNICIPAL (2)(3)**:

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème adjoint	
004. MARCHAND Nathalia , 3ème adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , conseillère	
010. GINOUX Andrée , conseillère	
011. OURLIAC Alain , conseiller	
012. JOUVE Christian , conseiller	
013. DRABEK Marie-Claude , conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , conseiller	
015. CABARET Jean-Pierre , conseiller	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , conseillère	
018. BELY Nicolas , conseiller	
019. ALBAGNIAC Benoît , conseiller	

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

020. PHILIPPE Muriel , conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , conseillère	
022. PALLUEL Cédric , conseiller	
023. OULD AMER Nadia , conseillère	
024. LASSALLE Julien , conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , conseillère	
027. LACOSTE Maxime , conseiller	
028. BROS Sébastien , conseiller	
029. BEAUD Valérie , conseillère	

Certifié exécutoire par RAPHAEL BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE, le

(1) Indiquer « le président » ou « le présidente ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signatures est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 20/02/2026

Reçu en préfecture le 20/02/2026

Publié le 20/02/2026

ID : 081-218102713-20260126-DL260126008B-BF

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

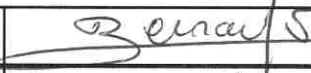
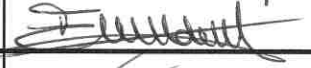




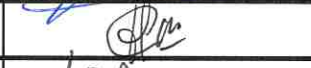
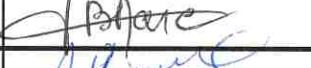
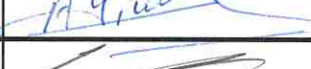










Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/01/2026

Présenté par RAPHAEL BERNARDIN (1),
 A SAINT-SULPICE LA POINTE, le 26/01/2026







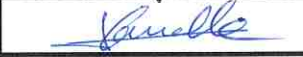

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL MUNICIPAL(2), réunie en session ORDINAIRE
 A SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, le 20/01/2026

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL MUNICIPAL (2),(3).

001. BERNARDIN Raphaël , Maire	
002. MAALLEM Hanane , 1ère Adjointe	
003. SAADI Laurent , 2ème adjoint	
004. MARCHAND Nathalie , 3ème adjointe	
005. COUPEY Maxime , 4ème adjoint	
006. BLANC Laurence , 5ème adjointe	
007. BERGONNIER Stéphane , 6ème adjoint	
008. CAPUS Bernard , 7ème Adjoint	
009. MARC Bernadette , conseillère	
010. GINOUX Andrée , conseillère	
011. OURLIAC Alain , conseiller	
012. JOUVE Christian , conseiller <i>Pouvoir à M. C. PALWEL</i>	
013. DRABEK Marie-Claude , conseillère	
014. FELIGETTI Jean-Philippe , conseiller <i>Pouvoir à M. JP CABARET</i>	
015. CABARET Jean-Pierre , conseiller	
016. RIGAL Christian , Conseiller	
017. SENEGAS Laurence , conseillère	
018. BELY Nicolas , conseiller	
019. ALBAGNAC Benoît , conseiller	

SAINT-SULPICE LA POINTE - LOTISSEMENT MONTAUTY - BP (projet de budget) - 2026

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

020. PHILIPPE Muriel , conseillère	
021. CARBONNE Emmanuelle , conseillère <i>Pouvoir à Mme N. MARCHAND</i>	
022. PALLUEL Cédric , conseiller	
023. OULD AMER Nadia , conseillère	
024. LASSALLE Julien , conseiller	
025. FILLION Stéphane , Conseiller	
026. MANTEAU Isabelle , conseillère <i>Pouvoir à M. J. LASSALLE</i>	
027. LACOSTE Maxime , conseiller	
028. BROS Sébastien , conseiller	
029. BEAUD Valérie , conseillère	

Certifié exécutoire par RAPHAEL BERNARDIN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A Hôtel de Ville, Parc Georges Spénale, 81370 SAINT-SULPICE LA POINTE, le 26/02/26

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

